



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Permanence des soins - Établissement public de santé de Lomagne

Question écrite n° 20278

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation préoccupante au sein de l'Établissement public de santé de Lomagne (EPSL). En effet, depuis le courant du mois d'avril 2019 les activités du service de médecine et de soins de suite et réadaptation (SSR) de l'hôpital local basé à Fleurance sont menacées. L'absence de médecin pour assurer la permanence des soins le week-end et les jours fériés remet en cause le bon fonctionnement de ces services. Le retrait des médecins du service médical d'urgence de Fleurance (SMUF) compromet la permanence des soins de l'établissement. Pourtant, ces services, qui représentent une offre de 52 lits, paraissent indispensables pour les usagers afin de leur garantir un accès aux soins de proximité et de qualité. L'équipe de direction étudie plusieurs solutions avec l'ensemble de la communauté médicale du territoire mais elle se heurte à différentes complications liées à la superposition des permanences ambulatoires avec les permanences de soins. Actuellement, une solution provisoire permet d'assurer la permanence des soins jusqu'au 30 juin avec l'autorisation de l'ARS. Elle rappelle le projet déposé auprès du ministère pour disposer de trois postes de médecins mixtes dans le cadre du dispositif « 400 postes de médecins généralistes dans les territoires prioritaires ». Elle rappelle le principe de déclarer ce territoire parmi les plus prioritaires en validant le principe du conventionnement avec l'ADUM 32 et en étudiant la possibilité de créer de manière prioritaire des postes d'assistants médicaux permettant de compléter le dispositif venant en aide à l'EPSL. Dans ces conditions, elle souhaiterait connaître ses intentions afin de préserver à court et à long terme la pérennité de ces services vitaux.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20278

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2019](#), page 5300

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)